

# RÉINSERT

## Enseignement de promotion sociale (EPS)

8.422.827,84 euros  
dont 4.211.413,92 euros FSE

Le projet RÉINSERT met en place, de façon durable, des actions visant à réunir les conditions nécessaires à l'inscription des détenus dans un parcours de formation et, à terme, à permettre leur insertion sur le marché de l'emploi dès la fin de peine. Il s'agit donc :

- d'articuler les actions des associations actives en prison avec celles de l'EPS ;
- de mettre en œuvre des formations en milieu carcéral conduisant à la délivrance d'un titre (diplôme) en partant de l'alphabétisation jusqu'à des formations qualifiantes ;
- de concevoir et déployer toutes les actions permettant aux détenus de poursuivre dans l'EPS un parcours de formation entamé en prison et, le cas échéant, d'en démarrer un en situation « extra-muros ».

formation  
diversité  
EMPLOI  
égalité  
ACCOMPAGNEMENT  
adaptation  
INSERTION

[www.fse.eps.cfwb.be](http://www.fse.eps.cfwb.be)